

L'ANP PERSISTE ET SIGNE :

« L'ALGÉRIE, UNE FORCE DE FRAPPE »

Page 5

CORONAVIRUS

4 DÉCÈS ET 126 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4355 | Mardi 5 octobre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ANEP

SIHAM DERARDJA NOUVEAU P.-DG

Page 5

AADL, IRG, POUVOIR D'ACHAT...

7 POINTS À RETENIR DU CONSEIL DES MINISTRES

Page 3



AÏMENE BENABDERRAHMANE

LES PROPOS DE MACRON SONT « INACCEPTABLES »

Page 2



TRIBUNAL DE SIDI-M'HAMED
REPORT DU PROCÈS DE L'ANCIENNE MINISTRE HOUDA FERAOUN

Page 4

ÉDUCATION
L'INTERSYNDICALE AFFÛTE SES ARMES

Page 5

CONFÉRENCE-DÉBAT SUR
L'ALGÉRIE**"Il faut affranchir
l'histoire de
l'Algérie des restes
du colonialisme"**

Diffusée simultanément sur plusieurs chaînes, en direct du centre culturel Aïssa-Messaoudi, la Radio algérienne a organisé, hier matin, une conférence-débat intitulée "l'Algérie, une nation". Une heure et demi durant, le moudjahid Mohamed-Seghir Ben Alem, l'historien et chercheur Saïd Meaouel ainsi que le docteur Mouloud Aouimer de l'université Alger 2 ont été invités à discuter des fondements culturels et civilisationnels de la nation algérienne. Tous ont plaidé pour rétablir les vérités de l'histoire. "L'histoire démontre qu'au fil des siècles, l'Algérie a toujours été convoitée pour sa situation géostratégique et ses richesses", relève le moudjahid Mohamed-Seghir Ben Alem. C'est ainsi, dit-il, que "le peuple algérien a toujours été un peuple moudjahid", forcé de chasser les envahisseurs et de défendre son intégrité territoriale et identitaire. Au-delà de ses atouts certains, "l'Algérie a toujours été visée par l'Occident pour ses positions politiques fortes", renchérit Saïd Meaouel. L'historien et chercheur cite l'exemple de Massinissa qui, en réaction aux velléités romaines d'asservir les pays du sud de la méditerranée, a exprimé clairement que "l'Afrique appartenait à sa population. L'histoire de l'Algérie est faite de plus de 12 siècles de combat", rappelle-t-il. Pour le docteur Mouloud Aouimer, il est plus que nécessaire que "l'histoire de l'Algérie soit écrite par les Algériens eux-mêmes et qu'elle soit affranchie des restes du colonialisme". Il insiste : "C'est une bataille de l'Histoire qu'il faut mener". Selon lui, la vérité doit être rétablie sur cette histoire commune entre l'Algérie et la France, qui jusque-là, reste obscurcie par le courant des historiens français pro-colonialisme. "Ce courant s'est éloigné des règles scientifiques applicables aux historiens en faisant l'éloge du colonialisme et en niant les réalités des peuples colonisés", explique-t-il, avant de préciser que "de nos jours, leurs écrits ont été supprimés des programmes d'enseignement en France".

Les intervenants relèvent que le fait de nier l'histoire de la nation algérienne est une pratique récurrente de la France et de ses dirigeants. L'historien Saïd Meaouel cite l'exemple du général de Gaulle, qui a écrit dans ses mémoires, que "l'Algérie n'était pas une nation mais une mosaïque de tribus", alors même qu'il a été contraint par la Révolution de s'asseoir à la table des négociations face aux Algériens et de leur reconnaître leur indépendance en tant qu'État et peuple. Face au déni de l'histoire et à sa falsification par la France, le moudjahid Mohamed-Seghir Ben Alem préconise d'informer la jeunesse algérienne du passé glorieux de l'Algérie. "La Nation algérienne, au cours de son existence, a conclu plus de 70 accords avec les différents régimes français entre royautes et républiques. Avec qui ont-ils signé si ce n'était pas une nation ?", interpelle le moudjahid, rappelant que "la première convention signée entre l'Algérie et la France date du 12^e siècle, autorisant les navires français à circuler en mer Méditerranée".

PAR ROSA CHAOUI

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, à l'instar de plusieurs personnalités politiques algériennes, n'a pas manqué de répondre à la dernière diatribe du Président français, Emmanuel Macron. Le ministre a notamment qualifié les "détricteurs de l'Algérie de mangeurs de rats". Youcef Belmehdi, hier, lors de l'ouverture de la conférence nationale des cadres de son département, s'exprimait à propos d'un accord entre

AÏMENE BENABDERRAHMANE

**Les propos de Macron
sont "inacceptables"**

Les propos tenus par le Président français sur le système algérien, qu'il a qualifié de "politico-militaire", la colonisation et la nation algérienne continuent de susciter des réactions officielles en Algérie.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Après la présidence de la République qui a qualifié samedi les propos d'Emmanuel Macron d'"irresponsables", tout en rejetant toute intervention dans les affaires intérieures du pays, c'est au tour du Premier ministre de réagir. En visite de travail hier à Oran, Aïmene Benabderrahmane a jugé les déclarations du Président français d'"inacceptables". Ce sont des déclarations inacceptables", a-t-il dit devant les journalistes. "L'Algérie, peuple et nation, a marqué son empreinte dans l'histoire. Interrogez Imedghassen, Massinissa et l'émir Abdelkader sur l'histoire de l'Algérie et sa profondeur" a-t-il dit. En réaction aux propos de Macron, la présidence de la République a annoncé samedi le rappel de l'ambassadeur d'Algérie à Paris Mohamed-Antar Daoud pour "consultation". L'Algérie a décidé aussi de mettre fin à l'autorisation de sur-



vol de son territoire par les avions militaires français déployés dans le cadre de l'opération Barkhane au Sahel. Cette autorisation avait été accordée à l'armée française en 2013 par le défunt Président Abdelaziz Bouteflika. Lors d'une rencontre avec des jeunes de la diaspora et dont les familles ont vécu la Guerre de libération nationale, Macron a tenu des propos inédits. Il a qualifié "le système algérien de politico-militaire", s'est interrogé sur "l'existence de la nation algérienne avant la colonisation française", et fait une comparaison entre la colonisation française et la présence ottomane en Algérie. "La nation algérienne post-1962 s'est construite sur une rente mémorielle, et qui

dit : tout le problème, c'est la France", a-t-il dit. Les propos de Macron surviennent à quelques mois de la présidentielle en France, et dans un contexte de tensions avec l'Algérie sur la question des visas. Mardi, le porte-parole du gouvernement français, Gabriel Attal, a annoncé une réduction drastique du nombre de visas accordés aux Algériens. Pour les six prochains mois, le président Macron a fixé un quota de 31.500 visas à délivrer aux Algériens, soit la moitié de ce qui a été accordé durant la même période de 2020. Selon Macron, cette réduction drastique du nombre de visas vise surtout le "milieu dirigeant algérien, et ne toucherait pas les étudiants et le monde économique".

L. B.

MOHAMED LAÏCHOUBI :

**"Les propos du Président français
sont ahurissants"**

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les propos attribués au Président français, Emmanuel Macron, non démentis par l'Élysée, sont, selon l'ancien ministre et diplomate, Mohamed Laïchoubi, "ahurissants". "Ce sont des propos ahurissants venant d'un chef d'État en exercice sur une question complexe, qui est la dimension historique, abordée avec un simplisme brutal et un argumentaire recitiligne mais surtout désinvolte", a indiqué hier M. Laïchoubi à la Radio nationale. La vision proposée sur la nation algérienne à travers les idées exposées par le Président français est "attentatoire et

grave", a affirmé l'invité de la rédaction de la Chaîne 3, estimant que "ce doux euphémisme qu'on qualifie de rente mémorielle est un drame pour la pensée humaine". Concernant la décision de réduire l'octroi des visas et faire une sorte d'exception pour les étudiants et les hommes d'affaires, M. Laïchoubi a estimé qu'il s'agit là d'"un pari risqué et aléatoire, et d'une erreur fondamentale". "Croire que proposer aux jeunes Algériens une vision post-coloniale montée sur de l'injustice et autres, et tabler sur une séparation des élites de la société civile avec les institutions, est un pari absolument insignifiant car ça ne marchera pas", a-t-il expliqué.

"Au lieu de se perdre dans des questions importantes et émotionnelles, et de jouer de façon dramatique sur ces questions, on devrait se préoccuper de rénover le discours et proposer de nouveaux partenariats", a-t-il dit, déplorant à cet égard que "la France (soit) incapable de proposer une nouvelle vision de partenariat". "Structurellement, la pensée politique française n'arrive pas à opérer des ruptures avec sa période coloniale et de pays hégémonique. Elle est dans la continuité de la pensée coloniale et totalement imbriquée dans cette pensée de laquelle elle n'arrive pas à se défaire", a indiqué M. Laïchoubi.

R. N.

RÉPONSE DE BELMEHDI AUX PROPOS DE MACRON :

"Ils mangeaient des rats"

son ministère et celui de Abderrahmane Benbouzid, dans le but de garantir la santé des élèves des écoles coraniques. Sans crier gare, le ministre indique que "cette nation (l'Algérie) possède une histoire avant que ceux qui n'en ont pas une n'osent l'attaquer". Belmehdi souligne que "cette nation a été autrefois la gardienne de la Méditerranée". Il va même juste qu'à dire "qu'il n'y avait pas de mot à dire dans cette mer que pour l'Algérie". Belmehdi enchaîne et se déchaîne. Après avoir indiqué que l'Algérie, à un certain

moment de l'histoire, dictait sa loi dans le bassin méditerranéen, il rappelle qu'elle était également une nation généreuse. Le ministre des Affaires religieuses rappelle que l'Algérie "exporte sa bienfaisance vers ce pays qui souffrait d'une famine durant laquelle on y mangeait des rats". Pendant cette famine, toujours selon le ministre, l'Algérie aidait les Français, "les nourrissait et les abreuvaient sans demander des remerciements". Cette "aide", selon Belmehdi, s'est faite dans le cadre d'une volonté purement religieuse dictée

par les enseignements d'un Islam qui invite à "nourrir les détenus même s'ils ne sont de notre religion". Le ministre des Affaires religieuses livre ensuite son analyse sur les raisons qui ont poussé Macron "à s'attaquer à l'Algérie". Selon lui, il s'agit "d'une crainte d'un véritable décollage du développement en Algérie". Pour conclure, Belmehdi fait l'éloge de l'ANP. Il indique notamment que "notre armée n'est pas comme le reste des armées mercenaires et dénuées d'identité".

R. C

AADL, IRG ET POUVOIR D'ACHAT

7 points à retenir du conseil des ministres

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé dimanche une réunion du Conseil des ministres marquée par la présentation du projet de la loi de finances (PLF) 2022, indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS :

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce dimanche 3 octobre 2021, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et à l'approbation de nombre de lois, de décrets et d'exposés relatifs au projet de la loi de finances (PLF) 2022, au Programme complémentaire de développement au profit de la wilaya de Khenchela, aux mesures d'urgence pour la relance de l'activité minière et au secteur de la pêche. Après avoir écouté l'exposé du Premier ministre sur l'activité gouvernementale au cours des deux dernières semaines et les exposés des ministres, le président de la République a donné les instructions et orientations suivantes:

PLF 2022

Le président de la République a indiqué que l'année prochaine connaîtra une amélioration des indicateurs de la performance de l'économie nationale à la faveur des réformes opérées et des mesures incitatives prises, soulignant la nécessité de prendre toutes les dispositions pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens. A ce titre, il a ordonné immédiatement : La réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG). L'augmentation du point indiciaire dans la Fonction publique.

-La coordination étroite entre les ministres



Le président de la République a ordonné au Gouvernement d'enrichir le PLF 2022 de la manière suivante : la nécessité d'appliquer l'impôt sur la fortune après sa redéfinition avec précision dans la loi de finances 2022

- La mise en place d'un mécanisme facilitant la cession des logements locatifs de l'Etat, relevant des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), en veillant à actualiser leur prix et à faciliter aux concernés l'obtention des livrets fonciers. Consentir un abattement de dix (10 %) au profit des personnes concernées par l'acquittement des créances des logements AADL qui s'acquittent de la valeur du logement ou des tranches en un seul versement.

Accélérer la création de la Banque de l'Habitat en trouvant un mécanisme entre la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep) et la Caisse nationale du logement (CNL)

Charger le ministre de la Justice, Garde des sceaux, d'élaborer le projet de loi relatif à la lutte contre la spéculation au plus tard à la date de la prochaine réunion du Conseil des ministres, avec des peines allant jusqu'à 30 ans pour ceux

qui jouent avec le gagne-pain des Algériens, car il s'agit d'un crime à part entière. Renforcer le contrôle sur le terrain des commerces pour interdire toute hausse injustifiée des prix des produits alimentaires, avec le retrait définitif des registres de commerce pour les commerçants impliqués. Création de deux écoles nationales spécialisées dans l'agriculture saharienne dans le Sud et ouest du pays. Concernant le Programme complémentaire de développement au profit de la wilaya de Khenchela : impératif respect des exigences de la wilaya pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Désenclaver la wilaya en la reliant aux wilayas limitrophes, à travers la double voie N 32 et une ligne ferroviaire Khenchela, Aïn-Beïda en prévision du lancement de zones d'activités industrielles. Réunion des conditions idoines pour le développement de l'activité agricole dans les filières où la wilaya recèle des potentialités considérables.

Mesures d'urgence pour la relance de l'activité minière

Accélérer le parachèvement des procédures pour le lancement effectif, avant la fin de l'année en cours, des différents projets structurants dans l'exploitation

minière, notamment le projet de Ghara-Djebilet (gisement de fer) et celui de Bled El-Hadba (gisement de phosphate) à Tébessa, en sus d'autres mines et carrières. Création d'une usine pour la fabrication des rails à Béchar, pour doter les projets de liaisons relatifs notamment à l'exploitation, entre autres projets futurs, du projet de Ghara-Djebilat. Intensification des opérations de prospection de nouvelles sources d'énergie pour le pays dans le périmètre maritime. Augmentation à 35 % de la performance de récupération des puits de pétrole exploités. Implication des opérateurs économiques nationaux expérimentés dans les différents segments de transformation des produits miniers.

Relance du secteur de la pêche

Appuyer les professionnels de la construction navale dans tous les ports de pêche à travers l'attribution de fonciers favorisant l'extension de leurs entreprises. Accorder la latitude nécessaire à ceux qui activent dans ce domaine afin d'encourager l'initiative individuelle et promouvoir l'investissement dans la pisciculture. Encourager les producteurs par tous les moyens disponibles à travers la création de coopératives halieutiques. Réduire de 19 % à 9 % le taux de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits halieutiques. Relancer les projets de construction navale avec les partenaires étrangers, notamment l'Espagne et l'Italie. Focaliser sur l'aquaculture et la pêche en haute mer pour booster la production halieutique. Par ailleurs, le président de la République a tenu à féliciter le secteur de l'Industrie pharmaceutique ainsi que tous les acteurs ayant participé au lancement du projet de production locale du vaccin anti Covid-19 ainsi qu'aux affiliés du secteur des Mines, pour les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs tracés.

Au terme de sa réunion, le Conseil des ministres a approuvé des décisions individuelles portant nominations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat.

.COMPAGNIES AÉRIENNES

Le gouvernement réitère son appel au privé

Le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane a réitéré, hier, son appel aux opérateurs privés d'investir dans le domaine du transport aérien.

En marge d'une visite effectuée hier dans la wilaya d'Oran, le Premier ministre a inspecté les travaux d'extension au niveau de l'aéroport Ahmed-Ben-Bella. Benabderrahmane a indiqué que cette infrastructure "constitue la façade et l'image de l'Algérie en général et de la wilaya d'Oran en particulier".

De ce fait, le premier responsable du gouvernement a appelé à la nécessité de "suivi immédiat des travaux et de l'accélération des travaux d'extension" de

cette infrastructure. Depuis cet aéroport, Benabderrahmane a tenu à réitérer son appel aux opérateurs privés d'investir dans le domaine du transport aérien.

Dans ce sens, le Premier ministre a indiqué que les privés devront s'intéresser au secteur du transport aérien, tout en soulignant que plusieurs demandes et dossiers d'opérateurs privés sont en cours d'étude au niveau de son département. Dans le même contexte, il a indiqué que l'Algérie a besoin de compagnies de transport aérien et d'investisseurs privés afin de contribuer au processus d'exportation. À ce propos, il a également insisté sur la nécessité d'une utilisation optimale des infrastructures.

L'investissement ouvert pour certains secteurs jusque-là interdits

Aïmene Benabderrahmane a mis l'accent sur l'importance de la maintenance et du suivi quotidien afin de mettre en valeur les infrastructures publiques en les présentant dans de meilleures conditions pour l'exportation.

Dans le même sillage, il a également souligné la nécessité de soumettre les travailleurs de l'aéroport à une formation dans le domaine de l'hygiène, sécurité et environnement et dans la maintenance des équipements.

Pour rappel, le Premier ministre a déjà appelé, le 23 juillet dernier, que l'invest-

tissement dans le domaine du transport aérien est désormais ouvert au privé. L'appel a été fait lors d'une séance de réponses aux questions des sénateurs dans le cadre du débat du Plan d'action du Gouvernement.

Benabderrahmane a, en effet, appelé les investisseurs privés à investir prochainement le domaine des transports aérien et maritime, jusque-là non autorisé, précisant que "l'investissement est désormais ouvert, particulièrement pour certains secteurs jusque-là interdits officieusement et qui sont actuellement autorisés officiellement".

R. N.

DÉCLARATIONS DE SITES WEB

140 accusés de réception remis le 1^{er} semestre 2021

Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, a annoncé la remise de plus de 140 accusés de réception de déclarations de sites électroniques durant le premier semestre de l'année 2021 afin de leur octroyer une attestation d'enregistrement.

PAR RACIM NIDAL

Plus de "140 accusés de réception de déclarations de sites électroniques ont été remis durant le premier semestre de l'année 2021 et ce, aux fins de les domicilier physiquement et logiquement avec l'extension du nom de domaine (.dz), et leur octroyer une attestation d'en-



registrement, ce qui révèle que le ministère de la communication a atteint l'objectif tracé, qui a d'ailleurs mobilisé tous les moyens matériels et humains pour l'atteindre", a indiqué le ministre dans une interview hier au site électronique *Algerie54*. Il a indiqué, en outre, que "dans le cadre du soutien et de l'accompagnement et s'agissant des mécanismes dont bénéficient les journaux électroniques, des normes spécifiques relatives à la publicité électronique seront fixées".

M. Belhimer a estimé, dans ce sens, qu'"un nouveau paradigme doit régir le sponsoring et les annonces, avec notamment l'amendement de l'ordonnance 247-15 portant organisation des marchés publics et délégation du service public dont l'article 61 rend obligatoire le recours à la publicité par voie de presse – dans deux quotidiens nationaux diffusés au niveau national – dans les 5 cas qui suivent : appel d'offres ouvert, appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales, appel d'offres restreint, concours, gré à gré après consultation, le cas échéant. L'amendement élargira la publication obligatoire aux sites électroniques enregistrés".

Concernant les financements étrangers de médias locaux, le ministre a rappelé qu'"ils sont prohibés par la loi organique 12-05 du 1^{er} janvier 2012 relative à l'Information et de la loi 14-04 du 24 février 2014 inhérente à l'activité audiovisuelle", relevant que "l'article 29 de la loi sur l'Information souligne, de manière claire et précise, que l'aide matérielle directe et indirecte de toute partie étrangère est interdite. Le même article oblige

tous les médias écrits et audiovisuels à déclarer ou à justifier l'origine des fonds constituant leur capital social et ceux nécessaires à leur gestion, conformément à la législation en vigueur". S'agissant précisément des télévisions et des radios hertziennes ou satellitaires et des WebTV et des Web-radios, la loi 14-04 du 24 février 2014 énonce par ailleurs, et de manière nette, la stricte obligation de justifier "l'exclusivité nationale du capital social ainsi que de l'origine des fonds investis", note le ministre, affirmant que "le non-respect de ces différentes dispositions expose nécessairement leurs auteurs éventuels aux sanctions prévues par les textes".

Il a indiqué qu'"une Web-radio qui a pignon sur rue à Alger est dans cette catégorie. Cette radio a été lancée grâce à une addition de fonds issus éventuellement d'une collecte publique organisée dans le cadre d'une opération de Crowdfunding et de dons en provenance de l'étranger, par le canal d'organismes se donnant pour vocation affichée de renforcer les processus dits de - modernisation - et de démocratisation".

Il s'agit, comme on le comprend bien, d'un élément du "soft power" étranger, du bras armé culturel et médiatique de diplomates étrangères qui interviennent dans ces processus appelés de démocratisation dans les pays du Sud en encourageant des acteurs triés sur le volet et considérés comme étant des agents d'influence réels ou potentiels à encourager et à soutenir.

Pour le ministre, "la propagande médiatique en contexte post-colonial se nourrit de l'action conjointe du néo-colonisé et

du néo-colonisateur".

Le ministre de la Communication a, par ailleurs, mis en avant les grands enjeux pour l'émergence d'une presse professionnelle en Algérie répondant aux standards internationaux en matière d'évolution technologique et de respect de la déontologie et de l'éthique journalistique. Il a indiqué que la mission que s'était assignée le ministère de la Communication est de donner à la refonte de la loi sur l'information "un caractère novateur qui assure sa mise en conformité non seulement avec la Constitution mais aussi avec les réalités du paysage médiatique national et les standards internationaux".

Pour ce faire, elle "doit consigner les principes généraux qui font consensus pour organiser le secteur de la communication. Il s'agit d'un texte ne traitant que des aspects fondamentaux, portant sur les principales dispositions qui encadreront le secteur", a-t-il affirmé, ajoutant que ce sera "une loi normative qui correspond aux évolutions actuelles ainsi qu'aux besoins de la société et de la profession". Concernant le processus d'installation d'un Conseil d'éthique et de déontologie pour la presse écrite, Belhimer a affirmé que les dispositions de la loi organique consacrent clairement le Conseil national de la presse (CNP) comme autorité d'autorégulation qui abritera deux autres organes, en fait deux commissions, qui intéressent tous les partenaires sociaux, aussi bien l'éditeur ou directeur de la publication que les journalistes de sa rédaction.

Il s'agit de la commission de la carte d'identité professionnelle de journaliste et la commission d'éthique et de déontologie, "deux commissions qui siègeront au niveau du CNP", a-t-il noté, précisant que la composition de chacune des deux commissions et leur fonctionnement feront appel à des membres de la profession, consacrant ainsi l'option pour l'autorégulation de la profession dans ces deux domaines. C'est ainsi que la loi précise déjà qu'il reviendra à la Commission d'éthique et de déontologie d'élaborer et d'adopter la charte du même nom.

R. N.

TRIBUNAL DE SIDI-M'HAMED Report du procès de l'ancienne ministre Houda Faraoun

Le pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique près le tribunal de Sidi-M'hamed a reporté, hier pour la troisième fois consécutive, le procès de l'ancienne ministre de la Poste et des Télécommunications, Imane Houda Faraoun, au 11 octobre à la demande du collectif de défense en raison de l'absence de traducteurs. Placée en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire de Koléa, Imane Houda Faraoun est poursuivie pour des chefs d'accusation liés à la corruption, dont la dilapidation de deniers publics, l'octroi d'indus privilégiés et l'abus de fonction. L'ancienne ministre de la Poste est impliquée dans plusieurs dossiers, dont le projet d'un million de lignes internet haut débit ayant occasionné au trésor public une perte de plus de 73 millions USD, en sus du dossier d'octroi d'indus avantages à la société "Mobilink" appartenant aux frères Kouninef, poursuivis également dans des affaires de corruption. Sont poursuivis également dans cette affaire, 9 anciens cadres du secteur durant la période où Imane Houda Faraoun était à sa tête.

Report du procès de l'ancien ministre Mohamed Hattab

Le pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique près le tribunal de Sidi-M'hamed a reporté hier au 25 octobre prochain le procès de l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab. Ce report intervient suite à l'absence de certains accusés. Mohamed Hattab est poursuivi dans cette affaire pour des chefs d'accusation liés à la corruption lorsqu'il était wali de Mostaganem.

R. N.

EN VISITE À ORAN

Benabderrahmane mise sur le "système 3x8"

PAR RANIA NAILI

Le Premier ministre Aïmène Benabderrahmane, a entamé hier sa visite dans la wilaya d'Oran. Cette visite survient dans le cadre de la préparation à l'accueil des Jeux méditerranéens de 2022. Profitant de cette occasion, le premier responsable du gouvernement a fait des déclarations censées booster la cadence des projets en cours dans la capitale de l'Ouest.

Dès son arrivée à l'aéroport, Aïmène Benabderrahmane s'est montré particulièrement attaché au respect des délais de réalisation des projets. Le premier ministre s'est également penché sur les problèmes administratifs. Il a notamment estimé que lapolitique de la réalisation des projets en Algérie doit dépasser ses freins

administratifs pour se focaliser sur sa dimension purement technique.

Il n'y a qu'en Algérie qu'on ne travaille que 8 heures par jour

Le Premier ministre, en visite dans la wilaya d'Oran, a insisté sur l'importance de respecter les délais de réalisation des projets. Aïmène Benabderrahmane a notamment déclaré que "tous les chantiers de réalisation de projets fonctionnent avec un système 3x8 sauf en Algérie". L'homme fort du gouvernement a ensuite appelé les chantiers à adopter "ce système de 24 heures afin d'éviter les retards".

Aïmène Benabderrahmane s'est ensuite penché sur le volet administratif de la réalisation des projets. En Algérie, a-t-il

estimé, cela "constitue un véritable frein". Le Premier ministre, en parlant d'un projet qui n'a pas vu le jour après 13 ans de son lancement, a déclaré qu'"en treize ans certains pays construisent des villes entières". Il enchaîne ensuite en soulignant que dorénavant il faudra "étudier les projets profondément avant le lancement de leurs chantiers".

Avant l'octroi d'un ODS, "je reste 3 ans en phase d'étude, peu importe", lâche le Premier ministre, qui insiste sur l'importance de "la maturation des projets". Si cela est respecté, estime Benabderrahmane, les "projets vont être réceptionnés dans les délais et sans dépasser l'enveloppe qui leur a été initialement allouée".

R. N.

L'ANP PERSISTE ET SIGNE :

"L'Algérie, une force de frappe"

L'affirmation par le président de la République que l'Algérie est une force de frappe "ne constitue pas simplement des paroles destinées à la consommation médiatique ou de la poudre aux yeux", écrit l'éditorialiste de la revue *El Djeich* dans son numéro du mois d'octobre.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Samedi 25 septembre, le président Abdelmadjid Tebboune avait haussé le ton au cours d'une rencontre avec les walis, indiquant que le monde entier reconnaissait que l'Algérie était une force de frappe "sauf certains Algériens".

L'Algérie ne "ferait pas l'objet d'attaques aussi hostiles et concentrées si elle ne disposait pas de facteurs de force", remarque la revue de l'ANP, en référence aux "actes d'hostilité du Maroc qui se poursuivent".

Une "propagande qui tente en vain d'ébranler notre pays, d'attenter à sa souveraineté, de saper l'unité du peuple ainsi que son intégrité territoriale afin de créer un climat susceptible d'entraîner la déstabilisation de toute la région du Maghreb, à travers de nombreuses et récurrentes actions hostiles, qu'elles soient au grand jour ou en coulisses", rappelle la publication. Rappelant les différents "actes hostiles" des autorités marocaines à l'égard de l'Algérie, dont leurs tentatives de l'inonder de drogue, l'espionnage, la propagande destructrice, les déclarations tendancieuses et accusations et la tribune offerte aux "sionistes pour lancer des menaces



contre notre pays depuis le sol marocain", sont intervenues, selon *El Djeich*, en réaction à "la ferme et indéfectible position de principe de l'Algérie" vis-à-vis de la question sahraouie.

"Oui, l'Algérie est une force de frappe"

Rappelant les propos du président de la République, *El Djeich* réitère que l'Algérie est bien "une force de frappe. Oui, l'Algérie est une force de frappe de par ses principes immuables, ses positions fermes, ses décisions souveraines, son peuple héroïque et son armée valeureuse, ce qui indispose profondément le Makhzen et suscite la terreur et le désespoir dans l'esprit des traîtres", invitant ceux qui doutent de ce statut de l'Algérie à "aller verser des larmes devant le mur des lamentations de leurs amis", allusion à l'accord de normalisation des relations avec Israël signé en décembre dernier. "Tout le monde sait maintenant que le Makhzen s'est lourdement trompé en croyant que sa nor-

malisation avec l'entité sioniste et son alliance avec elle renverseraient totalement l'équilibre en sa faveur", analyse l'éditorialiste.

S'exprimant mardi dernier alors qu'il supervisait un exercice naval en deuxième région militaire, le chef d'état-major de l'ANP avait haussé le ton contre le régime marocain, qu'il a qualifié d'"expansionniste". "Parce que l'attachement de l'Algérie à ses principes et sa détermination à ne guère en dévier dérangent le régime du Makhzen et entravent la concrétisation de ses plans douteux dans la région, ce régime expansionniste est allé trop loin dans les conspirations et les campagnes de propagande subversives, visant à minimiser le rôle de l'Algérie dans la région, épuiser ses capacités, entraver son processus de développement et tenter de porter atteinte à l'unité de son peuple", avait accusé le général de corps d'armée Saïd Chanegriha.

L. B.

ÉDUCATION

L'Intersyndicale affûte ses armes

PAR IDIR AMMOUR

Tourmentés du fait que leur quotidien est déjà précaire, les Algériens sont aujourd'hui contraints de faire face à une réalité sans précédent. Une hausse des prix qui affaiblit encore le pouvoir d'achat, confronté à une inflation galopante. Malgré plusieurs alertes lancées, notamment, par différentes organisations syndicales et d'organisations de défense des droits des consommateurs, l'envolée des prix des produits alimentaires et manufacturiers se poursuit. Cet état de fait viendra contrarier les assurances des pouvoirs publics, qui à chaque occasion annoncent la mainmise sur le marché. En effet, il semble que ces assurances ne sont que de la poudre aux yeux qui peuvent engendrer des turbulences. Eu égard à la dangerosité de la situation sociale inacceptable que vivent actuellement les travailleurs, l'Intersyndicale de l'éducation, qui regroupe plusieurs syndicats du secteur, tient à assumer sa responsabilité syndi-

cale et morale, en revenant à la charge encore une fois, avec une menace à peine voilée, n'excluant pas de recourir à toutes les formes d'actions de protestation légales et pacifiques pour amener le gouvernement à prendre des mesures adéquates et rapides en vue d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs et des fonctionnaires. L'Intersyndicale de l'éducation impute l'entière responsabilité au ministère de tutelle et, par ricochet, au gouvernement concernant "le retard accusé dans la prise en charge de nos revendications". A cet effet, elle réclame d'accélérer la cadence de cette prise en charge tout en appelant la famille de l'Éducation à se tenir totalement prête à continuer la lutte pour la satisfaction pleine de toutes les revendications, à commencer par le pouvoir d'achat. La nature de notre action sera précisée lors de la prochaine réunion après consultation de la base, a annoncé l'Intersyndicale de l'éducation à l'issue d'une réunion tenue, le week-end dernier au siège de l'Union nationale des

personnels de l'éducation et de formation (Unpef). D'ailleurs, à l'issue de cette réunion, les syndicats dont l'UNPEF, le Snacel, le Cnapeste, le CLA et le Snade, entre autres, ont mis en avant deux points : leur attachement à toutes leurs revendications consignées dans les communiqués de janvier et d'avril de l'année en cours, à leur tête l'amélioration du pouvoir d'achat, la révision de la grille des salaires, le rétablissement de la retraite proportionnelle et sans condition d'âge, ainsi que la révision des programmes et des méthodes d'enseignement. Les syndicats du secteur ont, en outre, demandé à la tutelle de respecter ses engagements sur plusieurs points comme la révision du statut particulier selon un échéancier clair et précis. Selon l'Intersyndicale, la nature des actions à mener sera définie lors de la prochaine réunion dont la date n'a pas été précisée. Des actions qui devraient être débattues à la base.

I. A.

ÉNIÈME GRÈVE À L'ÉCOLE

Quand les parents d'élève menacent les syndicats

La rentrée de 2021 est celle de tous les problèmes. Les écoles algériennes sont menacées de connaître une énième grève alors que les cours n'ont pas encore commencé. C'est face à ce risque que l'Organisation nationale des parents d'élève s'est montrée particulièrement hostile aux projets des syndicats.

L'Organisation nationale des parents d'élèves n'a pas hésité à aller jusqu'à menacer les syndicats de les attaquer en justice s'ils concrétisent leur projets de grève. Cette démarche est mue par la volonté de "garantir l'intérêt des élèves", estime l'organisation nationale.

Dans un communiqué rendu public dimanche, l'Organisation nationale des parents d'élèves a indiqué qu'elle "suit avec grand intérêt ce qui se passe dans le milieu éducatif, et qu'elle contribue avec tous ses efforts dans le cadre des lois en vigueur". L'Organisation nationale des parents d'élèves ne manque pas d'évoquer "certains syndicats qui brandissent des menaces de grève alors que les cours n'ont pas encore commencé". Face à ce qu'elle considère comme étant "un obstacle dressé face aux efforts de l'État pour la promotion de l'école", l'ONPE menace de "recourir à la justice afin de garantir l'intérêt des élèves et d'éloigner l'école de toutes les formes de pression". Il est à rappeler que les menaces des syndicats de recourir à la grève ne sont pas complètement dénuées de raisons. Les contractuels, pour ne citer qu'eux, se trouvent au cœur d'un chaos qui les éloigne de tout espoir de titularisation. La pénurie du manuel scolaire constitue, elle aussi, un indicateur dangereux des problèmes de gestion dont souffre l'école algérienne. Il ne faut pas aussi oublier la crise économique dont souffre le pays, et qui n'a pas manqué de toucher les enseignants au même titre que tous les travailleurs du pays.

ANEP

Siham Derardja nouveau P.-dg

L'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep) a un nouveau P.-dg en la personne de Siham Derardja. La nouvelle Présidente-directrice générale a été installée hier lundi, dans ses nouvelles fonctions par le ministre de la Communication Ammar Belhimer, en remplacement de Adel Kansous, rapporte l'APS. "Cette nomination, qui intervient après celles d'autres entreprises du secteur, répond à des critères de compétences, d'intégrité et d'attachement aux valeurs de l'État de droit et de l'équité qui doivent régir le secteur de la publicité", a affirmé le ministre de la Communication à l'occasion.

Pour lui, "le secteur a impérativement besoin d'un nouveau paradigme qui organise la publicité, à savoir l'usage de la commande publique dans le secteur", soulignant "la nécessité d'orienter la ressource publique vers les supports et les leviers qui permettent au message d'arriver là où il doit arriver".

En outre, il a recommandé "d'inverser le paradigme afin d'accompagner la transition de la presse quotidienne papier vers la presse électronique et numérique", car, a-t-il dit, "nous sommes à l'heure de la cybernétique et il faut gagner cette guerre".

De son côté, la nouvelle responsable de l'ANEP, s'est engagée à "aller vers l'excellence dans la gestion et de donner un nouveau souffle à l'entreprise". Diplômée de l'institut d'économie douanière et fiscale, Mme Derardja a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment en tant que cadre à l'Inspection générale des finances, et inspecteur général du Fonds national de l'habitat. Elle a également occupé les postes de directeur administratif et financier de l'Autorité gouvernementale de certification électronique, et directrice de la gestion et de l'audit à l'ANEP.

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

Appel à candidature pour le Prix du Président de la République
du journaliste Professionnel

Président de la République, du Journaliste Professionnel, organisé dans sa septième édition, pour l'année 2021, sous le thème : «*Les Médias entre la liberté et la responsabilité*», et décerné à l'occasion de la célébration de la **Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2021**.

Les principaux objectifs de ce prix institué par le décret présidentiel n°15-133 du 21 mai 2015, en signe de reconnaissance aux valeurs parcours du journaliste algérien, durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale, sont:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes ;
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite ;
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- 1- **L'information écrite:** la nouvelle de presse, l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête publiés par un organe de presse écrite national, public ou privé ;
- 2- **L'information télévisuelle:** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées ou autre et la séquence (images informatives et audiovisuelles), produite et diffusée par les chaînes de télévision nationales publiques ou privées.
- 3- **L'information radiophonique:** émission d'information, reportages, enquêtes et autres, produite et diffusée par les chaînes de radiodiffusion nationales publiques ou privées.
- 4- **Presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- 5- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale, public ou privé.

Conditions de participation :

- 1- Etre de nationalité Algérienne ;
- 2- Etre âgé de 30 ans, au moins ;
- 3- Justifier de l'exercice continu de la profession dans l'organe de presse depuis, au moins, trois (3) ans ;
- 4- Ne pas être membre du jury ;
- 5- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- 6- **Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans ses différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de trois (3) années.**
- 7- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- 8- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période **Octobre 2020/ Octobre 2021**.

Thème du concours: «*Les Médias entre la liberté et la responsabilité* »

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,

Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 16 octobre 2021.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement à travers le site web du Ministère de la communication: <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE ZERALDA
COMMUNE DE SOUIDANIA
NIF APC :41000200001608501054

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°08 /2021

Le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de Souidania lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation du projet :
Acquisition des moyens de traitement et de collecte des déchets solides ménagers :

- Lot N° 01 : Un (01) Camion à Benne Tasseuse 12M³ (±1M³)
- Lot N°02: Un (01) Camion à Benne Entrepreneur de 2,5 Tonnes
- Lot N° 03 : Une (01) Micro Benne de 04 M³
- Lot N° 04 : Une (01) Station Lavage Mobile

Cet appel d'offres ouvert ; est adressé à tous les candidats qualifiés dans le domaine du matériel roulant et équipements de pré collecte objet du présent cahier des charges

6- capacité professionnelle :

- Etre qualifiées dans le domaine du matériel roulant et équipements de pré collecte objet du présent cahier des charges.

7-Capacité technique :

- Lot N° 01 : Un (01) Camion à Benne Tasseuse 12M3 (±1M3)
 - Etre constructeur ou concessionnaire
- Lot N°02: Un (01) Camion à Benne Entrepreneur de 2,5 Tonnes
 - Etre constructeur ou concessionnaire
- Lot N° 03 : Une (01) Micro Benne de 04 M3
 - Etre constructeur ou concessionnaire
- Lot N° 04 : Une (01) Station Lavage Mobile
 - Etre constructeur ou concessionnaire ou vendeur

8- Capacité financière :

- Lot N° 01 : Un (01) Camion à Benne Tasseuse 12M3 (±1M3)
 - ayant un minimum de chiffre d'affaire de la somme des trois dernières années : 15.000.000.00 DA
- Lot N°02: Un (01) Camion à Benne Entrepreneur de 2,5 Tonnes
 - ayant un minimum de chiffre d'affaire de la somme des trois dernières années : 10.000.000.00 DA
- Lot N° 03 : Une (01) Micro Benne de 04 M3
 - ayant un minimum de chiffre d'affaire de la somme des trois dernières années : 10.000.000.00 DA
- Lot N° 04 : Une (01) Station Lavage Mobile
 - ayant un minimum de chiffre d'affaire de la somme des trois dernières années : 10.000.000.00 DA

peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC de Souidania, contre le paiement de la somme de 2.000.00DA

Les offres doivent être adressées au P/APC de Souidania Sous double plis fermé.

Les plis intérieurs « plis technique, plis financier » contenant
Nom et adresse complète du soumissionnaire
« avis d'Appel d'offres ouvert »

Acquisition des moyens de traitement et de collecte des déchets solides ménagers :

- Lot N° 01 : Un (01) Camion à Benne Tasseuse 12M³ (±1M³)
- Lot N°02: Un (01) Camion à Benne Entrepreneur de 2,5 Tonnes
- Lot N° 03 : Une (01) Micro Benne de 04 M³
- Lot N° 04 : Une (01) Station Lavage Mobile

à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"
Et le pli extérieur portant la mention suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE SOUIDANIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Acquisition des moyens de traitement et de collecte des déchets solides ménagers :

- Lot N° 01 : Un (01) Camion à Benne Tasseuse 12M³ (±1M³)
- Lot N°02: Un (01) Camion à Benne Entrepreneur de 2,5 Tonnes
- Lot N° 03 : Une (01) Micro Benne de 04 M³
- Lot N° 04 : Une (01) Station Lavage Mobile

"à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"
« Ajouter les références de l'appel d'offre »

Accompagnée des pièces suivantes :

1-Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats

2-L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint ;
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : justificative et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15 -247/du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3-L'offre financière contient:

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Les offres doivent être déposées à l'APC DE SOUIDANIA Boulevard Mahdi Souidania.
- Heure de dépôt des offres est fixée à (13 h00).
- le jour de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délais de préparation des offres
- Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours .
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 15 jours (la durée de préparation des offres) augmenté de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers à 13h45 h le jour de dépôt des offres. au siège de l'APC.

-le soumissionnaire ne peut en aucun cas modifier ou retirer son offre après le dépôt

MIDI AUTO

IMPORTATION DE VOITURES EN ALGÉRIE

Un nouvel élément dévoilé

Concernant l'importation de voitures en Algérie, la Société algérienne d'expertise et du contrôle technique automobile (SAE-Exact) a mis au clair un point : les propriétaires des véhicules immatriculés en 2020 devront les soumettre à un suivi technique périodique à partir de janvier prochain.

IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS

7 nouveaux prétendants concessionnaires ont reçu des refus



RENAULT SYMBOL 100 % FABRIQUÉE EN ALGÉRIE

Un petit aperçu du guide technique complet et gratuit

IMPORTATION DE VOITURES EN ALGÉRIE

Un nouvel élément dévoilé

Concernant l'importation de voitures en Algérie, la Société algérienne d'expertise et du contrôle technique automobile (SAE-Exact) a mis au clair un point : les propriétaires des véhicules immatriculés en 2020 devront les soumettre à un suivi technique périodique à partir de janvier prochain.

Dans le détail, la tutelle a expliqué sur son site internet que le ministère des Transports informe les propriétaires de voitures ayant un matricule daté de 2020 qu'ils doivent se diriger vers les agences de contrôle agréées par le ministère et réparties sur tout le territoire national, précisément, selon Echourouk.

Ainsi, on ajoute à ce titre que la procédure commencera à partir du 2 janvier 2022. Cela en se basant sur les dates d'immatriculation. Celles inscrites sur les cartes grises.

Par exemple, les véhicules immatriculés en janvier 2020 doivent être déposés en janvier 2022. Et ceux de février 2020 doivent être déposés en février 2022 et ainsi de suite.



Par conséquent, la Société a déclaré que les contrevenants aux dispositions actuelles seront passibles d'une amende de 20.000 à 50.000 DA et d'un emprisonnement de deux à six mois. Mais également, une suspension du permis de conduire pendant un an suivra. Ce même organisme a d'ailleurs annoncé l'ouverture prochaine d'un

portail électronique dédié au rendez-vous de contrôle.

En réalité, la raison du retard de l'octroi d'agrément pour l'importation de voitures en Algérie a été mise en exergue. Cela a été fait par l'analyste économique et financier, Mahfoud Kaoubi. Ce dernier a expliqué que le problème implique la négligence à laquelle les agents se sont accoutu-

més. Néanmoins, pour connaître la date du lancement de l'importation de véhicules en Algérie, il faudra encore patienter. Car rien n'est encore dévoilé jusqu'à présent. Dans ce contexte, les conditions demeurent également inconnues face aux nouvelles mises à jour qui seront appliquées, toujours selon le quotidien arabophone Echourouk.

CONSTRUCTION DE VOITURES VOLKSWAGEN EN ALGÉRIE PAR SOVAC

Vers une reprise imminente ?



L'octroi de la licence redonnera vie au secteur automobile en Algérie

En effet, si Volkswagen attribue la licence à Sovac, le retour à l'activité de l'usine automobile Sovac dans la wilaya de Relizane sera assuré. Par conséquent, on éliminera le chômage technique qui a touché les employés du groupe algérien, pour enfin permettre la restitution de leurs salaires. Mais également fournir ne serait-ce qu'un petit nombre de voitures sur le marché national.

Par ailleurs, le groupe privé algérien Sovac a nié la disponibilité de toute nouvelle voiture à vendre au niveau de ses réserves. Cela a été promu dernièrement. Ainsi, Sovac explique que les photos de voitures qui circulent sont des véhicules destinés à la location à un concessionnaire.

MARCHÉ AUTOMOBILE BOUGUERRA

Prix des voitures d'occasion

Les acheteurs peuvent alors trouver des voitures anciennes sur ledit marché. À titre d'exemple, une voiture Dacia Stepway ayant roulé 159.000 kilomètres et qui a subi quelques réparations, a été estimée à 120 millions de centimes par les acheteurs. Toutefois, le vendeur ne veut pas accepter de céder son bien à un prix inférieur à 145 millions.

Pour une Spark de l'année 2010, de la marque américaine Chevrolet, il faut compter plus de 110 millions de centimes. En outre, une voiture Atos, immatriculée 2007, s'affiche au prix de 96 millions, au niveau du même marché. De ce fait, les acheteurs ont appelé les hautes autorités à se pencher sur le dossier de l'importation de voitures. Mais aussi, à relancer l'activité des usines d'assemblage.

IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS

7 nouveaux prétendants concessionnaires ont reçu des refus

Le Comité technique interministériel chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs poursuit l'étude des dossiers des opérateurs économiques souhaitant activer en tant que concessionnaires de véhicules neufs.

Conformément aux dispositions du cahier des charges fixant les conditions et les modalités d'exercice de cette activité. Cependant, selon des sources bien informées, le comité a rejeté 7 nouveaux dossiers soumis par des concessionnaires automobiles poten-



tiels. Ainsi, le nombre des dossiers étudiés et rejetés par le comité technique s'élève à 16 dossiers sur un total de 60 dossiers déposés. Les motifs de rejet sont toujours liés à des documents concernant, entre autres,

le permis de construire, le livret foncier et le certificat de conformité ou même le contrat conclu avec le constructeur automobile étranger, ce qui a été considéré par certains concessionnaires potentiels comme

des raisons peu convaincantes et non conformes à l'objectif d'ouvrir la voie à l'importation de voitures.

Par ailleurs, la commission de recours a entamé son travail le 27 septembre 2021, afin d'étudier les recours déposés par les prétendants à l'agrément de concessionnaire automobile le 19 septembre 2021. La commission dispose d'un délai de 20 jours pour statuer définitivement sur les demandes d'agrément et ce, conformément à l'article 16 du décret exécutif numéro 21-175 modifiant et complétant le décret exécutif numéro 20-227 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs.

Selon l'article 16 dudit décret et la date de dépôt des recours, la commission de recours doit répondre positivement ou négativement aux prétendants à l'agrément début de ce mois.

SECTEUR AUTOMOBILE

Vers le retour de la production locale de véhicules

Dans une déclaration rapportée par le journal Echourouk, en marge de la cérémonie d'installation des membres du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), tenue sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a annoncé l'intention du gouvernement de revenir à la production locale de véhicules.

Dans ce cadre, le ministre de l'Industrie a fait savoir qu'il comptait

rencontrer la semaine prochaine des responsables d'entreprises et d'usines internationales pour ouvrir sérieusement le dossier et dépasser ce qui a été engendré par la dernière expérience des unités de montage, qui a coûté très cher au trésor public. "Nous sommes capables de fabriquer des voitures localement, et l'expérience portera sur les voitures qui répondent au marché algérien, des voitures électriques et certains hybrides", a déclaré M. Zeghdar.

Le ministre a ajouté également que "le choix des partenaires se fera de manière rationnelle et d'une manière qui sert le produit local et répond aux exigences du marché intérieur, et profite au trésor algérien, à travers l'exportation vers l'Afrique", rappelant que "la demande équivaut à 350.000 véhicules par an, en plus de l'exportation, surtout après l'activation de l'accord de libre-échange au niveau du continent africain".

Il a conclu : "Il y a un travail sérieux

en préparation à ce niveau, et les grandes marques internationales qui fabriqueront des voitures en Algérie seront bientôt dévoilées une fois qu'un accord sera trouvé."

Concernant les anciennes usines de montage automobile, M. Zeghdar a indiqué que le dossier est aujourd'hui entre les mains de la justice. De ce fait, le ministère concerné n'en envisage pas la possibilité d'une reprise avant le verdict juridique définitif.

RENAULT ALGÉRIE

Un concessionnaire met en vente des voitures Symbol

La Renault Symbol assemblée en Algérie est déjà disponible à la commande. Caractéristiques et prix, nous mettons à votre disposition, toutes les informations indispensables à connaître sur celle qu'on surnomme l'icône berline.

Face à l'absence prolongée du secteur automobile algérien, le dédouanement des kits CKD/SKD destinés au montage de la célèbre marque française au losange représente le seul espoir de se procurer une voiture flambant neuve. Après un blocage qui a duré plus d'une année au port d'Arzew, l'usine Renault Algérie Production (RAP) d'Oued Tlilat, près d'Oran, semble avoir avancé en termes d'assemblage des véhicules, dont la Symbol.



La preuve ? Le concessionnaire multimarque, situé dans la wilaya d'Oran, a annoncé la disponibilité de

la Symbol. Celle nouvellement assemblée en Algérie. Tel qu'annoncé en mai dernier par Hichem

Nacer-Bey, directeur commercial et marketing chez Renault, le prix de la berline française connaît une tendance à la hausse. Elle est donc, actuellement, proposée à 315 millions de centimes chez l'importateur automobile susvisé.

Cela avec remise des documents pour la carte grise et sans délais d'attente. C'est en effet l'information que relate la média spécialisé Sayarat Live. L'information que nous repreneons, ce 1^{er} octobre 2021, est parue dans son édition d'hier. Équipée d'un moteur 1,5 dCi, la Renault Symbol est l'une des rares automobiles présentes sur le marché actuel fonctionnant avec un moteur diesel. Sa configuration de base offre une puissance de 85 ch.

RENAULT SYMBOL 100 % FABRIQUÉE EN ALGÉRIE

Petit aperçu du guide technique complet et gratuit

Entre modernité, robustesse et confort, le site industriel du groupe Renault a pris son temps pour développer la nouvelle Symbol.

Il s'est attelé à confirmer les effets durables du programme de qualité. Celui engagé par le constructeur automobile français. Il a ainsi concilié art et technologie dans un seul modèle. Si au niveau de la carrosserie, les changements ne sont pas légion, dans l'habitacle, en revanche, la montée en gamme est frappante. À commencer par sa planche de bord ultra-moderne au milieu de laquelle trône l'écran de lecture Media Nav Evolution de 7 pouces. La Renault Symbol conçue dans le pays se munit



de puissants dispositifs de confort. À savoir, une climatisation régulée, des rétroviseurs électriques en plus d'un lève-vitre automatique. Il s'agit là de ce dont nous informe la même source médiatique. Sa grande vague de sys-

tèmes de sécurité affirme notamment un tempérament audacieux. Développée pour contribuer à la prévention de toute collision, la berline du groupe Renault est un véritable concentré de prouesses techniques.

Elle se dote d'un système antiblocage des roues (ABS), de capteurs de stationnement, d'un contrôleur électronique de trajectoire (ESP). Ou encore de phares antibrouillard LED.

SELON SAMI AGLI

L'Algérie aurait pu s'offrir Volvo

Le président du CAPC, Sami Agli, a déclaré que l'argent dépensé sur l'industrie automobile aurait pu permettre à l'Algérie d'acheter une marque automobile étrangère comme Volvo qui vient de changer de propriétaire. Découvrez plus dans cet article.

Le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen a été l'invité de la Radio nationale chaîne 1 ce mercredi. Il est intervenu dans une émission matinale. Dans celle-ci, Sami Agli a

assuré que les milliards déboursés dans le passé en Algérie dans l'industrie automobile qui n'a pas marché auraient pu servir à s'approprier la marque Volvo.

L'homme d'affaires déclare donc sur les ondes de la station radio que les 3,2 milliards de dollars investis par l'État dans la construction automobile n'est pas une bonne décision. Et selon lui, c'est de l'argent gaspillé.

Selon la même source, le président de CAPC explique qu'avec "l'argent investi dans

la construction automobile, l'Algérie aurait pu acquérir une des grandes marques automobiles, à savoir, celle suédoise appelée Volvo. Celle-ci a récemment été vendue. C'était contre une somme beaucoup moins inférieure que les 3,2 milliards de dollars".

Sami Agli :
"L'endettement est une ligne rouge"

Dans la même émission, Agli cite la déclaration du prési-

dent de la République dans laquelle celui-ci évoque l'endettement. Selon Tebboune, rappelle le chef de file du syndicat patronal, emprunter de l'argent de l'extérieur pour relancer l'économie et l'industrie nationale est une ligne rouge. Et c'est un point sur lequel s'accordent tous les opérateurs.

Concernant le même sujet, Sami Agli dit qu'avoir recours à l'endettement nous rappelle le fantôme de la décennie noire. Pour éviter cela, il insiste sur le finance-

ment interne. C'est-à-dire en injectent l'argent qui circule sur le marché noir dans les banques. Au passage, il appuie sur la nécessité de crier des banques privées.

Cette crise économique est trop profonde, selon l'orateur. Et en sortir nécessite d'agir tous ensemble. De façon solidaire. En plus, il faut intervenir à tous les niveaux. C'est ainsi que conclut Sami Agli via la même tribune.

MERCEDES BENZ CITAN 2021 EN ALGÉRIE Prix et caractéristiques

Retrouvez le prix ainsi que la fiche technique de la Mercedes Benz Citan 2021 nouvellement débarquée en Algérie. Pas facile de s'y retrouver avec les différentes annonces de Mercedes. En fait, le constructeur allemand a présenté tout récemment la seconde génération du Citan en 2021, et comme son prédécesseur, il est basé sur la même plateforme que la Renault Kangoo. Voici le portrait de la Mercedes Benz Citan, la nouvelle recrue sur le marché automobile en Algérie.

Ainsi, le nouveau modèle 2021 Benz Citan du géant constructeur allemand serait disponible en Algérie. Un concessionnaire multimarques sur Alger l'a mis en vente. Celui-ci se trouve à Ain Taya, plus précisément. C'était à travers la licence des Moudjahidine. C'est du moins ce que rapporte le média spécialisé dans le domaine de l'automobile, *Sayarat*



Live. Intéressons-nous à présent aux caractéristiques de ce nouveau joyau signé Mercedes. Dans le détail, la voiture est équipée d'un moteur diesel DCI. Avec une capacité de 130 ch. Comme dans sa précédente édition, le nouveau Citan se présente en tant que véhicule de tourisme.

Toutefois, cette fois-ci cet accomplissement est le fruit d'un travail en com-

mun avec le groupe français Renault. Se distinguant de son ancien modèle. Par conséquent, le constructeur étoilé a pu mettre sa palette au niveau de la sécurité. Du design. Ou encore des sensations de conduite. Cela pour le grand plaisir de son conducteur.

Le prix déjà connu en Algérie
Passons aux choses sérieuses. Pour les

personnes curieuses de connaître le prix de cette nouvelle voiture. Elle s'affiche au prix de 430 millions de centimes. Ce qui donne une idée du tarif proposé aux intéressés.

Maintenant, en ce qui concerne les équipements les plus importants dont elle dispose, on sait déjà que la qualité de présentation de l'intérieur est au rendez-vous. L'apparence générale a été clairement inspirée par d'autres véhicules Mercedes-Benz. Elle dispose de portes coulissantes pratiques, d'une boîte de vitesses de six (6) rapports.

En option, la climatisation est intégrée. On a aussi le système de freinage antiblocage des roues ABS, ainsi que le correcteur électronique de trajectoire ESP. Les rétroviseurs extérieurs sont rabattables électroniquement. Ce qui facilite davantage la vie du conducteur qui autrefois devait le faire manuellement.

LAGHOUAT, VENTE DE FOURNITURES SCOLAIRES

Important afflux de clients

Des articles scolaires importés de pays européens sont proposés à des prix hors de portée des petites bourses, contre une disponibilité de produits importés de pays asiatiques à des prix abordables.

PAR BOUZIANE MEHDI

Un large afflux des parents est relevé au niveau des librairies et magasins de vente de fournitures scolaires pour se procurer le nécessaire et permettre à leurs enfants d'entamer l'année scolaire dans des conditions normales, même si une disparité des prix est constatée.

Les articles scolaires sont exposés en quantité et qualité, et proposés à différents prix, comme l'ont témoigné de nombreux vendeurs de fournitures scolaires, grossistes et détaillants et propriétaires de grandes surfaces commerciales disposant de stands riches en divers articles scolaires.

Les "articles scolaires importés de pays européens sont proposés au public mais à des prix hors de portée des petites bourses, contre une disponibilité de produits importés de pays asiatiques à des prix abordables", a indiqué Fethi Bencheikh, papetier à Laghouat, estimant que la "disparité des produits, en qualité, quantité et prix, est une aubaine pour les familles et parents d'élèves, leur permettant d'acquiescer, en fonction de leurs moyens, les fournitures scolaires à leurs enfants".



Quant à Hamza, propriétaire d'une bibliothèque, il a déclaré, pour sa part, que "les prix des fournitures scolaires sont en hausse cette année comparativement à l'année précédente", imputant cette situation aux conditions et séquelles induites par la conjoncture de la pandémie de coronavirus.

Approché par l'APS, le président de l'association des parents d'élèves de l'école Habib-Benchouhra à Laghouat, Lotfi Boufateh, a soutenu que "les articles scolaires sont proposés cette année à des prix disparates", citant, à titre illustratif, les cartables qui sont proposés à des prix oscillant entre 1.500 DA et 10.000, selon leur qualité, alors que les tabliers sont cédés entre 700 DA et 2.000 DA, tandis que celui de fabrication locale ne dépasse pas les 600 DA, relevant, par ailleurs, que les fournitures scolaires pour les élèves du primaire, bariolés et arborant des images de dessins animés ou de figures imaginaires, ne sont pas tolérés car aux connotations et contenus étrangers à nos mœurs et culture, ou manifestant des incitations implicites à la violence.

De son côté, le président de l'association des parents d'élèves de l'école Abdelkader-Harrath Yacine Safi, a estimé que les prix "exorbitants" des trousseaux scolaires pèsent lourdement sur le budget familial, notamment avec la vague de cherté des prix que connaissent les denrées alimentaires, les fruits et légumes et les viandes, soulignant qu'il est nécessaire pour les parties concernées de réguler le marché et de revoir le pouvoir d'achat du citoyen, notamment les petites bourses.

Selon l'APS, Khaled, un parent d'élève, a indiqué que les "prix des affaires scolaires, suffisamment disponibles, sont tributaires de leur qualité", avant d'appeler les enseignants à prendre en considération le pouvoir d'achat des parents d'élèves et la santé des élèves pour ce qui concerne le poids des cartables et il a mis en avant, pour cela, l'importance d'opter pour les nouvelles technologies d'enseignement en vue d'une meilleure assimilation pour les générations montantes.

B. M.

BLIDA, PRÉSENCE DE DÉCHETS INERTES

Entrave à un grand nombre de projets

La réalisation d'un grand nombre de projets, notamment de logements, est entravée à Blida en raison des "tas de déchets inertes", dont le volume est estimé à près de 5 millions de tonnes, constituant une contrainte pour la poursuite des chantiers par les entreprises de réalisation. Selon le directeur de l'Environnement de la wilaya, Wahid Tchachi, Blida "5 millions de tonnes de déchets inertes, entassés, dans leur grande partie, au niveau des chantiers de construction de logements dans la nouvelle ville de Bouinan et au pôle de Sefsaf (Meftah)".

Il a fait part d'un "besoin urgent" de la wilaya pour au moins 6 sites à travers son territoire, notamment dans sa partie est, comptant de nombreux projets de construction de logements, déplorant "les tas d'agrégats et de déblais, abrités par les sites de construction à Bouinan et Sefsaf, qui entravent la réalisation des commodités annexes programmées". Le même responsable a, également, attiré l'attention sur les quantités de déblais présents, actuellement, sur les bords des routes et des cours d'eau, adoptés par beaucoup comme "sites de prédilection pour le dépôt de ces déchets, pouvant constituer un véritable danger pour les riverains en cas de crues. Une situation requérant une intervention urgente", a-t-il souligné.

Encore plus, M. Tchachi a mis en garde contre la "transformation, dans de nombreux cas, des sites de rejets de déchets inertes en décharges anarchiques, constituant, ainsi, un gros problème pour l'entreprise Mitidja Nadhafa qui rencontre de grandes difficultés pour l'enlèvement de ce type de déchets, outre les dommages affectant son matériel". C'est pourquoi la direction locale de l'environnement a envoyé une correspondance à l'ensemble des assemblées populaires communales de la wilaya pour affecter des sites spéciaux pour le rejet des déchets inertes, à condition qu'ils soient situés en pente et éloignés des cours d'eau et des récifs.

M. Tchachi a souligné l'impératif pour les P/APC de la partie est de Blida de procéder à une prospection "urgente" de sites pour abriter des centres de déchets inertes, ceci d'autant que ces "déchets sont généralement constitués de terre et sont inoffensifs pour l'environnement, à l'opposé des déchets ménagers dont la présence est décriée par les citoyens", a-t-il observé.

Pour remédier à cette situation, la direction de l'environnement de Blida prévoit l'affectation de deux sites pour les déchets inertes, dont la mise en service interviendra "avant la fin de l'année en cours, en vue d'une prise en charge partielle de ce problème au niveau des dif-

férentes communes de la wilaya", a indiqué M. Tchachi. Le premier site, d'une superficie de 4,5 ha, est situé au lieu dit "Bab-Rih" de la commune de Djebabra. Il s'agit d'un terrain en pente où seront rejetés les déblais jusqu'à saturation, dans un objectif d'une éventuelle exploitation, à l'avenir, en tant qu'espace vert. Le second site, prévu à Oued-Djer, était initialement destiné à abriter un centre de déchets ménagers, mais le projet fut suspendu à cause de l'opposition des riverains. Il s'agit d'une carrière d'une superficie de 11 hectares, dont la période d'exploitation est achevée, et que les autorités comptent remblayer pour que le site retrouve son état d'origine, en vue de son exploitation comme espace vert. Ces deux nouveaux sites s'ajouteront à l'unique centre des déchets inertes de la wilaya, situé à Chiffa, arrivé actuellement à un état avancé de saturation.

La "commission de la wilaya en charge du dossier a visité 6 sites à Tabainat, El-Affroun, Chebli, et Bouinae. Mais aucun ne réunissait les conditions requises pour le rejet des déchets inertes", selon le même responsable, qui a assuré que la commission est "ouverte à toute proposition dans ce domaine émanant des différentes communes".

APS

DJELFA

Hausse de la production de la pomme de terre saisonnière

Une hausse sensible a été enregistrée dans la production de la pomme de terre saisonnière à Djelfa, portée à 1,3 million de quintaux durant la présente campagne, contre 1,2 million de quintaux la campagne écoulée.

Cette récolte engrangée sur une surface de 3.900 hectares est nettement en hausse comparativement à celle de la campagne écoulée.

La moyenne de rendement de 350qx/ha est un fait dénotant de l'efficacité de la stratégie d'extension des surfaces de culture de pomme de terre, notamment à Hed-Shari et El-Birine au nord de la wilaya et à Aïn-Ibel au sud. Au titre des efforts de régulation du marché avec la pomme de terre d'arrière-saison, il a été procédé la plantation récemment d'une surface de 1.300 hectares, sur une superficie ciblée de 1.600 hectares en pomme de terre d'arrière-saison.

Ces dernières années, les producteurs de pomme de terre à Djelfa ont acquis une grande expérience en matière des techniques de plantation et d'irrigation moderne, grâce aux échanges de savoir-faire acquis auprès d'agriculteurs des wilayas de Mascara, Aïn-Defla, Bouira et Sétif.

LAGHOUAT

Solidarité en faveur des élèves des zones défavorisées

Plusieurs actions de solidarité ont été entreprises par le mouvement associatif de la wilaya de Laghouat pour venir en aide aux élèves issus des zones d'ombre, à la veille de la rentrée scolaire 2021-22.

Visant à accompagner et à encourager les élèves à rejoindre les bancs de l'école dans de bonnes conditions, ces actions consistent en la remise, à l'initiative de l'association relevant du Centre des rencontres d'Algérie, d'un lot de plus de 150 trousseaux scolaires au profit des élèves des zones de Magtaâ-Lahmar et Oued-Medsous.

Une caravane composée de psychologues et d'accompagnateurs a également été mobilisée pour encourager les élèves à réaliser leurs rêves de réussites pour un meilleur avenir.

L'association s'emploie également à sensibiliser les parents d'élève des zones enclavées sur le nécessaire encouragement de la scolarisation de leurs enfants, l'association prendra en charge les fournitures et manuels scolaires des élèves.

Le président de l'association Ness el-Kheir, Omar Benarou, a indiqué, pour sa part, que "l'association œuvre, chaque année, à identifier et à couvrir les besoins des élèves d'une zone d'ombre".

Le wali de Laghouat, Abdelkader Bradaï, a fait savoir, par ailleurs, qu'en "termes de restauration, des repas chauds seront assurés aux élèves à travers la wilaya, à la faveur de l'ouverture de 51 cantines scolaires au niveau des écoles primaires".

APS

SOUTIEN DE L'ÉQUILIBRE DU MARCHÉ PÉTROLIER

Vers le maintien du niveau de baisse de la production

La réunion ministérielle des 23 pays signataires de la Déclaration de coopération Opep-non Opep (Opep+), dont l'Algérie, s'est tenue et se penche sur l'examen des actions à entreprendre pour soutenir l'équilibre du marché pétrolier.

PAR RIAD EL HADI

Lors de cette réunion, qui se tiendra par visioconférence, avec la participation du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, il sera question de décider du niveau d'augmentation de la production que l'Opep+ doit appliquer dans le futur pour soutenir l'équilibre du marché. Suite à la 19^e réunion de l'Opep+ en juillet dernier, et depuis début août, les producteurs de l'Opep+ augmentent leur production chaque mois de 400.000 barils par jour, jusqu'à l'annulation complète du quota de réduction restant, estimé à 5,8 mb/j. Cette décision a été reconduite pour ce mois d'octobre. Même si la réunion de lundi intervient dans un contexte de progression des prix du brut au marché mondial, soutenus par une hausse de la demande alors que l'offre reste limitée, l'Opep+ reste prudente et attentive à l'évolution du marché pétrolier.

Le secrétaire général de l'Organisation, Mohammad Sanusi Barkindo, a souligné, avant le sommet de l'Opep+, la nécessité de rester prudent et attentif à une situation de marché en constante évolution.

S'exprimant lors d'une réunion préparatoire du Sommet de l'Opep et ses partenaires, il a déclaré que "des engagements constructifs de manière transparente, basés sur le respect

mutuel entre tous les pays participants restent la clé du succès", rapporte l'Opep sur son site web.

Tenue en fin de la semaine par vidéoconférence, le Comité technique conjoint (JTC) a examiné l'évolution du marché pétrolier.

Il a, d'autre part, mis en avant "l'importance des efforts déployés par les pays participant à la Déclaration de coopération (DoC) pour accélérer le processus de rééquilibrage du marché mondial de pétrole".

"Alors que nous nous approchons du dernier trimestre de 2021, il est clair que cela a été une année de reprise", a-t-il déclaré ajoutant que "l'engagement de tous les pays participant au DoC à atteindre leurs niveaux d'ajustement volontaire de la production et à garantir que les volumes de compensation sont atteints contribue à la dynamique positive du marché que nous observons cette année".

Il a également noté que les dernières décisions de la DoC continuaient d'aider à équilibrer les fondamentaux du marché, en répondant à la demande croissante, tout en se prémunissant contre un excès potentiel d'offre.

Dans ses dernières prévisions, l'Organisation prévoit une croissance de la demande mondiale de pétrole en 2022 d'environ 4,2 mb/j, soit 0,9 mb/j plus élevé que l'évaluation du mois dernier. Elle devrait atteindre 100,8 mb/j, dépassant les niveaux pré-pandémiques.

Côté prix, les cours du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre ont terminé la semaine écoulée en hausse de 1,23 %, ou 97 cents, pour clôturer à 79,28 dollars à Londres, tandis qu'à New York, le baril de WTI pour le mois de novembre a avancé de 1,13 % ou 85 cents à 75,88 dollars.

La réunion ministérielle de l'Opep + sera précédée par les travaux de la 33^e

réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC).

La réunion ministérielle de l'Opep+ devrait "maintenir le niveau de baisse prévu jusqu'en 2022, car toute augmentation de la production au-delà des 400.000 barils/jours risque d'emballer les marchés dans une spirale baissière qui impacterait tous les acteurs pétroliers", a estimé l'expert pétrolier international, Mourad Preure. "La réunion entre les pays de l'Opep+, dont l'objectif est l'évaluation du marché, devrait maintenir le niveau de baisse prévu jusqu'en 2022. Elle devrait confirmer le consensus qui me semble réaliste et qui a permis de stabiliser le marché", a affirmé Preure.

Pour l'expert, la hausse des prix à un niveau de 80 dollars le baril est, en effet, une belle performance, mais "il faut considérer dans l'analyse des prix pétroliers les tendances à court-moyen terme et, en même temps, les accidents de très court terme qui peuvent aggraver ou atténuer les effets des tendances".

Il a, dans ce cadre, mis en avant le fait que le "consensus entre les pays de l'Opep+ a permis au marché de passer le cap de la crise sanitaire avec ses effets dévastateurs sur l'économie mondiale.

Aujourd'hui, en même temps que se profile une sortie de crise avec la généralisation de la vaccination et la levée du confinement dans de nombreux pays, des facteurs imprévus ont agi sur l'offre, dont l'ouragan Ida qui a perturbé la production dans le Golfe du Mexique", a-t-il noté. La réduction de l'offre conjuguée aux anticipations des marchés quant à une reprise de la demande ont porté les prix au niveau de 80 dollars.

Expliquant le recul des prix après avoir franchi la barre des 80 dollars, il a noté que "l'appréciation du dollar et

le niveau des stocks américains ont, à un moment, affecté cette tendance au renforcement des prix, entraînant des prises de bénéfices des traders, inévitables en pareilles situations, de sorte que le pétrole reste dans une zone d'instabilité et ce, malgré l'optimisme de l'Agence internationale de l'énergie qui pense que le marché tend vers l'équilibre avant la fin de l'année".

Il a, dans ce sillage, évoqué la perspective d'une reprise plus vigoureuse et plus rapide que prévu, mais aussi la crainte que cette reprise soit compromise par des prix jugés trop élevés.

"Mais les pays de l'Opep+ me semblent, au vu des déclarations de leurs dirigeants, avoir pris l'exacte mesure de la situation", souligne-t-il.

R. E.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE L'Algérie classée première en Afrique

Dans sa dernière cartographie de la pauvreté, publiée récemment sur son site web, le Pam a classé l'Algérie dans la catégorie des pays dont le taux de personnes sous-alimentées est inférieur à 2,5 % de la population totale, durant la période 2018 - 2020. Elle est le seul pays en Afrique à ne pas dépasser ce seuil. Ainsi, l'Algérie est répertoriée dans la même catégorie que la majorité des pays européens, des états-Unis, du Canada, de la Chine, de la Russie, du Brésil et de l'Australie, entre autres.

En Afrique, le Maroc est classé dans la deuxième catégorie qui regroupe les pays dont le taux de la population touchée par la sous-alimentation varie entre 2,5 et 4,9 %.

Parmi les pays les plus impactés par le phénomène de la sous-alimentation, le Pam dénombre la République centrafricaine, le Congo, la République démocratique du Congo, la Somalie et le Madagascar avec un pourcentage supérieur à 35 % de leur population. Le Pam a souligné dans son étude que plus de 811 millions de personnes sont touchées par la sous-alimentation, soit 1 sur 10 de la population mondiale.

En 2015, la communauté mondiale a adopté les 17 Objectifs mondiaux de développement durable (ODD), dont l'objectif numéro 2 est d'arriver à la "Faim Zéro" en éradiquant la faim, assurant la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable, d'ici à 2030.

R. E.

REMBOURSEMENT DES DETTES D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

64 nouveaux dossiers avalisés

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex-Ansej) a accepté 64 dossiers supplémentaires en vue du remboursement des dettes des entreprises en difficulté, pour plus de 9 milliards de centimes, a indiqué un communiqué du ministère délégué chargé des micro-entreprises.

"En application des axes de la nouvelle stratégie mise en place pour la relance du dispositif Anade et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, selon le cas, une 22^e séance de travail de la commission de Garantie, composée de représentants

du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs et de l'Anade et chargée de l'examen de ces dossiers, a été tenue", a précisé la même source.

Lors de cette séance, tenue au siège de l'Anade, il a été procédé à l'examen de 566 dossiers présentés par les représentants des banques des wilayas de Relizane et de Médea, débouchant sur la validation de 64 dossiers pour le remboursement de plus de 9 milliards de centimes.

La séance a été marquée par le report pour réexamen du traitement de 493 dossiers relatifs à des entreprises en activité qui seront accompagnées par l'Anade à travers le rééchelonnement

de leurs dettes à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités dans le cadre des conventions signées. La même source a également fait état de la régularisation définitive de 9 dossiers par des propriétaires de micro-entreprises, à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'Agence.

Ainsi, le nombre global des micro-entreprises en difficulté dont les dossiers ont été examinés lors des 22 séances tenues s'élève à 11.165 dossiers, selon le communiqué qui a fait savoir que l'opération se poursuivait jusqu'à l'achèvement de l'examen de toutes les demandes.

R. E.

"PANDORA PAPERS"

Des chefs de gouvernement épinglés pour évasion fiscale

L'enquête baptisée "Pandora Papers", à laquelle ont collaboré environ 600 journalistes, s'appuie sur quelque 11,9 millions de documents, qui proviennent de 14 sociétés de services financiers, et a mis au jour plus de 29.000 sociétés offshore.

Après les "Panama papers", une nouvelle enquête des médias de l'ICIJ révèle que plusieurs chefs de gouvernement ont placé des avoirs dans des sociétés offshore, notamment pour échapper à l'impôt dans leur propre pays. Parmi les personnalités incriminées : le Premier ministre tchèque, le roi de Jordanie ou encore l'ancien Premier ministre britannique, Tony Blair. C'est une enquête tentaculaire qui devrait à nouveau faire grand bruit : plusieurs dirigeants, dont le Premier ministre tchèque, le roi de Jordanie ou les présidents du Kenya et de l'Équateur, ont dissimulé des avoirs dans des sociétés offshore, notamment à des fins d'évasion fiscale, selon une enquête publiée, dimanche 3 octobre, par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ).

L'enquête baptisée "Pandora Papers", à laquelle ont collaboré environ 600 journalistes, s'appuie sur quelque 11,9 millions de documents, qui proviennent de 14 sociétés de services financiers, et a mis au jour plus de 29.000 sociétés offshore. "C'est une aventure gigantesque. C'est la première fois que l'ICIJ réunit 600 journalistes dans 117 pays", détaille sur l'antenne de France 24 Jacques Monnin, chef de la cellule investigation de Radio France. "Nous avons eu un accès inédit à ce que représente l'éva-



sion, la fraude ou l'optimisation fiscale dans le monde."

Selon ces documents, le roi Abdallah II de Jordanie a créé au moins une trentaine de sociétés offshore, c'est-à-dire dans des pays ou territoires à fiscalité avantageuse. Par le biais de ces entités, il a acheté 14 propriétés de luxe aux États-Unis et au Royaume-Uni, pour plus de 106 millions de dollars.

Quant au Premier ministre tchèque, Andrej Babis, il a placé 22 millions de dollars dans des sociétés-écrans qui ont servi à financer l'achat du château Bigaud, une grande propriété située à Mougins, dans le sud de la France.

"Je n'ai jamais rien fait d'illégal ou de mal", a réagi Andrej Babis depuis son compte Twitter, "mais cela ne les empêche pas d'essayer de me dénigrer et d'influencer les élections législatives tchèques", prévues vendredi et samedi prochains. Le Président équatorien, Guillermo Lasso, a lui logé des fonds dans deux trusts dont le siège se trouve aux États-Unis, dans le Dakota du Sud. Apparaissent aussi les noms de l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair, qui a réalisé l'achat d'un bien immobilier à Londres par le biais d'une société à l'étranger, et de l'ancien ministre français Dominique Strauss-Kahn. L'ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI) a fait transiter plusieurs millions de dollars d'honoraires de conseil à des entreprises par une

société marocaine exempte d'impôts, selon les documents examinés par l'ICIJ. Dans la plupart des pays, ces faits ne sont pas susceptibles de poursuites. Mais dans le cas des dirigeants, l'ICIJ met en parallèle le discours anticorruption tenu par certains d'entre eux avec leurs placements dans des paradis fiscaux. Le Président kényan, Uhuru Kenyatta, a ainsi maintes fois affirmé sa détermination à lutter contre la corruption dans son pays et à obliger les officiels kényans à la transparence quant à leur patrimoine. Pourtant, selon le volet des "Pandora Papers" qui lui est consacré, le chef de l'État kényan possède une fondation au Panama et plusieurs membres de sa famille directe possèdent plus de 30 millions de dollars logés dans des comptes offshore. Créé en 1997 par le Centre américain pour l'intégrité publique, l'ICIJ est devenu une entité indépendante en 2017.

Son réseau compte des journalistes d'investigation dans plus de 100 pays et territoires, ainsi que quelque 100 médias partenaires. L'ICIJ s'est fait connaître, début avril 2016, avec la publication des Panama Papers, une enquête appuyée sur quelque 11,5 millions de documents provenant d'un cabinet d'avocats panaméen. Ils détaillaient les avoirs cachés de milliers de clients de Mossack Fonseca, dont des personnalités de premier plan.

L'onde de choc qu'a provoqué cette

publication a notamment entraîné la démission du Premier ministre islandais Sigmundur David Gunnlaugsson et du chef du gouvernement du Pakistan Nawaz Sharif. L'affaire a fait l'objet d'une adaptation cinématographique par le réalisateur Steven Soderbergh, "The Laundromat : l'affaire des Panama Papers", pour la plateforme Netflix.

En novembre 2017, l'ICIJ a publié les "Paradise Papers", basé sur une nouvelle série de documents dont une bonne partie émanait d'un autre cabinet spécialisé dans les montages financiers, Appleby. Parmi les grands noms dont cette enquête a mis en avant les manœuvres pour dissimuler des avoirs et échapper à la fiscalité, figuraient le prince Charles, le champion de Formule 1 Lewis Hamilton ou encore le groupe Nike.

CORÉE DU NORD -
CORÉE DU SUD

Les deux états rétablissent leurs canaux de communication

Les deux Corées ont rétabli leurs lignes de communication directe ce lundi. Un petit pas vers une reprise du dialogue après un mois de septembre qui a été marqué par une série de tirs de missiles. Un geste symbolique qui ne présage pas nécessairement d'une avancée durable dans les négociations pour la dénucléarisation de la péninsule.

Les paroles de Kim Jong-un ont été suivies par des actes. La semaine dernière, le dirigeant nord-coréen avait exprimé son souhait d'ouvrir la ligne directe avec Séoul qui a été principalement inactive depuis plus d'un an, c'est désormais chose faite ce 4 octobre. Une date hautement symbolique, car le même jour en 2007, un sommet entre les dirigeants des deux Corées avait donné lieu à une déclaration commune ouvrant la voie à une amélioration des relations intercoréennes. De belles intentions qui n'ont pas duré : quelques mois plus tard, les conservateurs bien moins ouverts au dialogue avec le Nord remportaient les élections. Un scénario qui ressemble à celui que pourrait connaître le président Moon Jae-in, qui souhaite obtenir des avancées significatives sur le dossier nord-coréen, mais dont le mandat se termine en mai prochain.

Pyongyang affirme attendre de Séoul des efforts actifs pour résoudre les questions importantes et préserver les relations intercoréennes. De l'autre côté de la frontière, le gouvernement se dit prêt à reprendre rapidement le dialogue et les discussions concrètes. Des déclarations qui pourraient inciter à l'optimisme, mais depuis quelques semaines la Corée du Nord manie un habile équilibre entre des provocations avec de multiples essais de missiles et un discours d'ouverture au dialogue.

Agences

JAPON

Fumio Kishida nommé Premier ministre

Fumio Kishida, 64 ans, a été élu ce lundi Premier ministre du Japon par le Parlement et devait annoncer son équipe gouvernementale dans la foulée, après son élection mercredi dernier à la présidence du parti au pouvoir. Ayant fait consensus au sein du Parti libéral-démocrate (PLD, droite conservatrice), l'ancien ministre des Affaires étrangères (2012-2017) succède à Yoshihide Suga. Ce dernier, avec tout son gouvernement, avait démissionné dans la matinée. Yoshihide Suga quitte le pouvoir après un an d'exercice à peine, vaincu par son impopularité du fait de sa gestion de la crise sanitaire et du maintien coûte que coûte des Jeux Olympiques et paralympiques de Tokyo cet été.

Fumio Kishida a remporté 311 voix à la Chambre basse de la Diète, contre 124 voix pour le principal leader de l'opposition, Yukio Edano. La Chambre haute l'a aussi largement plébiscité avec 141 voix, contre 65 pour Yukio Edano. Le

nouvel homme fort du Japon aura fort à faire pour accélérer la reprise économique de son pays tout en évitant une recrudescence de la crise sanitaire, et faire face à un contexte géopolitique régional tendu, avec la menace nord-coréenne et les ambitions de la Chine. La composition du nouveau gouvernement a déjà fuité dans la presse locale. Elle révèle une grande continuité avec l'équipe sortante et l'influence de deux grandes factions du PLD : celle dirigée par l'ex-Premier ministre Shinzo Abe, 67 ans, et celle du ministre sortant des Finances, Taro Aso, 81 ans. Ainsi, le prochain ministre des Finances, Shunichi Suzuki, 68 ans et beau-frère de Taro Aso, est l'ancien ministre de l'Environnement et des Jeux olympiques.

L'actuel chef de la diplomatie nipponne, Toshimitsu Motegi, 65 ans, devrait conserver son poste, tout comme Nobuo Kishi, frère cadet de Shinzo Abe, à la

Défense. Trois femmes seulement devraient entrer au gouvernement. Parmi elles, Seiko Noda, 61 ans, arrivée quatrième et dernière à l'élection interne du PLD. Elle sera chargée de lutter contre la dénatalité et les inégalités hommes-femmes, ses thèmes de prédilection.

Le nouveau gouvernement devra surtout organiser des élections législatives avant le mois de novembre. Même s'il risque de perdre des sièges, le PLD est toutefois quasiment assuré de les remporter de nouveau face à une opposition fragmentée. L'élection à la Chambre basse du Parlement pourrait se tenir le 31 octobre, rapportaient lundi les médias nippons, soit un peu plus tôt que ce qui était attendu. Fumio Kishida risquerait ainsi de manquer le sommet du G20 de Rome, prévu les 30 et 31 octobre.

Agences

EN A' : COUPE ARABE DES NATIONS

Bouguerra peaufine ses réglages

A quelques jours du début de la Coupe arabe des nations de la Fifa qu'abritera le Qatar, la sélection algérienne de football A' composée de joueurs locaux, emmenée par le sélectionneur national Madjid Bouguerra, a entamé un stage de préparation à Mostaganem.

PAR MOURAD SALHI

Le technicien algérien a retenu une liste de 25 joueurs en prévision de ce stage qui sera clôturé par un match amical contre le Bénin prévu le samedi 9 octobre 2021 au nouveau stade Olympique d'Oran, à huis clos, selon la Fédération algérienne de football (Faf).

Les joueurs du sélectionneur Madjid Bouguerra devraient affronter leurs homologues des Comores, mais ces derniers ne viendront pas à Oran, en raison de l'annulation de leur regroupement d'octobre à Tunis, a fait savoir la FFC. Elle évoque le désistement d'un adversaire à quelques jours de la rencontre.

La Fédération algérienne de football a vite trouvé un autre adversaire pour organiser un match amical pendant cette fenêtre de la Fifa, le même jour et au même endroit. Il s'agit de la sélection nationale du Bénin. Ce sera un test révélateur pour les joueurs et pour l'entraîneur à quelques jours du coup d'envoi du rendez-vous arabe qu'abritera le Qatar à la fin de l'année en cours.



Le sélectionneur national espère avoir plus de matchs pour ses joueurs et tester du coup d'autres éléments, avant de finaliser sa liste, en vue du rendez-vous qatari, prévu du 30 novembre au 18 décembre prochains.

Pour ce stage, Bouguerra n'a pas apporté beaucoup de changements dans sa liste par rapport, hormis 3 ou 4 joueurs, il reprend les mêmes et continue sa mission pour bâtir une solide équipe locale pour les prochaines échéances.

Les joueurs du sélectionneur Madjid Bouguerra devront se contenter d'un seul match amical, contrairement aux derniers tests disputés en août à Doha, face à la Syrie (2-1) et au Burundi (3-0). Trois mois après, les coéquipiers de Benabdi retrouvent la nouvelle enceinte sportive de l'Ouest, qui a abrité le premier match amical des locaux, en juin dernier face au Liberia (5-1).

Une année après sa désignation à la tête de la sélection A', Madjid Bouguerra a marqué de son empreinte l'histoire de cette équipe, composée

de joueurs locaux. "Je pars sur un projet, le Chan-2023, tout en pensant aussi à la Coupe arabe.

Cette sélection est un mix de joueurs d'expérience et de jeunes entre 18 et 23 ans. Il ne faut pas non plus se mentir : les A' sont la réserve de l'équipe nationale A, et nous sommes sur un projet à court, moyen ou long termes avec eux", a expliqué Bouguerra.

Lors de la Coupe arabe de la Fifa, l'Algérie évoluera dans le groupe D, en compagnie de l'Egypte, du Soudan et du Liban. Les Algériens entameront le tournoi le 1^{er} décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben-Ali à Doha, avant de défier le Liban, le 4 décembre, au stade Al-Janoub, puis l'Egypte, le 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub.

Cette compétition sera l'occasion de tester les installations et les opérations à tout juste un an de la première Coupe du monde de la Fifa organisée au Moyen-Orient. Les matches de la Coupe arabe sont programmés dans 6 des stades de la Coupe du monde.

M. S.

EQUIPE NATIONALE

Amoura et Kebbal convoqués en renfort

Convoqué pour la double confrontation face au Niger, Adam Ounas est désormais forfait pour le prochain stage de l'EN et Djamel Belmadi a décidé de faire appel à l'attaquant de Lugano Mohamed El Amine Amoura ainsi qu'Ilan Kebbal de Reims pour le

remplacer. Après avoir honoré sa première sélection avec les A' il y a quelques mois face au Liberia, Mohamed Amoura va peut-être connaître ses toutes premières minutes avec l'équipe A dans les jours à venir. Par ailleurs, le natif de

Marseille Ilan Kebbal, 23 ans, qui évolue au Stade de Reims en Ligue 1 française, est, lui aussi, convoqué pour la première fois. Ce milieu de terrain excentré a inscrit un but contre Montpellier au mois d'août.

CIRCUIT AFRICAIN ITF/CAT DES U-14 DE TENNIS

Victoire finale de l'Algérienne Badache

La jeune tennismoman algérienne Maria Badache a remporté la 2^e étape du Circuit africain ITF/CAT des moins de 14 ans, clôturée dimanche au Caire après sa victoire finale contre la Marocaine KENZA Al-Akili 5-7, 6-2 (10-6). L'Algérienne a concédé le 1^{er} set, avant d'emporter finalement et enlever le super tie-break. Il s'agit de la 2^e victoire pour Badache en l'espace de 3 jours, car elle s'était déjà imposée dans la 1^{re} étape du Circuit. C'était le 30 sep-

tembre contre la Tunisienne Chahed Tourkhani, qu'elle a facilement dominé en finale. Une adversaire qui lui réussit car elle l'a une nouvelle fois dominée en demi-finales. L'Algérienne avait commencé par battre au 1^{er} tour l'Egyptienne Ramy Mohamed Khaled Noor avant d'enchaîner au 2^e tour avec la Marocaine Haddab Kamelia (6-0, 6-1), puis l'Egyptienne Houssam Salahedine Gana, tête de série numéro 1 et donc la Tunisienne Chahed Tourkhani (6-2, 6-2).

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Premier but de Boulaya cette saison

En déplacement à Angers aujourd'hui, Farid Boulaya était remplaçant en début de rencontre avant de faire son apparition à la 35^e minute et marquer ensuite son premier but de la saison. Le milieu offensif algérien a réussi à marquer son tout premier but de la saison à la 58^e minute de jeu, le score entre les deux équipes était de 1-1 quand Boulaya a réussi à donner l'avantage pour la première fois à son équipe durant ce match. Boulaya a profité d'une grosse bourde du portier Bernardoni, ce dernier a voulu faire une passe du pied mais il s'est trompé et voit la balle partir dans les pieds de Boulaya qui l'avait mis en toute tranquillité dans les filets adverses. Ce but a poussé les locaux de tout donner offensivement et ont réussi à marquer deux buts dans les filets du portier Alexandre Oukidja, score final : 3-2 et une nouvelle défaite cette saison pour les Grenats.

SÉLECTION NATIONALE DE BOXE

Stage bloqué du 6 au 11 octobre à Alger

La sélection algérienne de boxe effectuera un stage bloqué du 6 au 11 octobre courant au complexe Mohamed-Boudiaf en vue des importantes échéances internationales à venir, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération nationale de la discipline. Un stage qui se fera avec un effectif élargi car outre les habituels internationaux seniors, il y aura des internationaux militaires ainsi que de jeunes pugilistes ayant attiré l'attention pendant de précédents stages de présélection. Autrement dit, un large éventail de boxeurs, parmi lesquels les sélectionneurs nationaux puiseront prochainement pour arrêter la liste finale des heureux élus, qui auront la chance de représenter les couleurs nationales pendant les importants événements internationaux à venir. Parmi ces événements, les prochains Jeux méditerranéens, prévus en 2022 à Oran.

ذكري

بمناسبة مرور 06 سنوات على وفاة المرحومة ياذن الله الحاجة "جواني خديجة زوجة المرحوم بن سالم محفوظ"، أتقدم أنا ابنها بن سالم بوعلام وجميع أفراد عائلتي وخاصة إخوتي أولادي وأحفادي بالدعاء لها بالرحمة والمغفرة، راجين من المولى أن يغفر لها ويرحمها ويكرم نزلها ويوسع مدخلها ويتقيها من الذنوب والخطايا كما يتقى الثوب الأبيض من الدنس، ويبدلها دارا خيرا من دارها وأهلا خيرا من أهلها، ونلتمس من كل من عرفها أن يدعوا لها بالرحمة والمغفرة.

إنا لله وإنا إليه راجعون.

LES ROUTES LES PLUS DANGEREUSES DU MONDE



21h00

W9

À la découverte de l'I95, l'autoroute la plus longue des États-Unis : 3100 km d'asphalte qui relie la frontière canadienne aux plages de Miami, en Floride, tout au long de 16 États. Cet axe routier est l'un des plus fréquentés du pays, notamment au moment des départs en vacances. Un trafic intense qui, malheureusement, se traduit par d'incroyables carambolages. La deuxième route la plus meurtrière du pays est le théâtre de milliers d'accidents graves chaque année, mais aussi de spectaculaires courses-poursuites entre les chauffards et la police, qui n'hésite à prendre tous les risques pour procéder aux arrestations en appliquant la technique dite du «bélière»

RIO LOBO



21h00

Durant la guerre de Sécession, le capitaine Cordona et ses guérilleros volent un chargement d'or à destination de l'Union, placé sous la responsabilité du colonel McNally. Au cours de l'attaque du train, l'officier que McNally considérait comme son fils est tué. Il jure de le venger. Peu après, il permet la capture de Cordona et de son éclaireur, Tuscarora. Les deux rebelles refusent de livrer les noms des traîtres qui leur ont indiqué le convoi d'or. A la fin de la guerre, Cordona sort du camp d'internement où il a passé de longs mois : McNally l'attend. Cordona accepte de l'aider et lui donne le signal des traîtres, dont il ignore véritablement le nom

FRANCE, LE FABULEUX VOYAGE



21h00

•2

On se souvient des bâtisseurs, des rois, des guerres... On apprend l'histoire de France à travers celle des hommes. Mais, pour la connaître vraiment, il faut remonter à la nuit des temps... Un voyage de plus de 2 milliards d'années à travers le temps pour comprendre l'héritage naturel qui nous a permis d'écrire notre histoire. Un voyage aux sources d'une terre appelée France. Un film documentaire à grand spectacle où l'on découvre une immense chaîne de montagne culminant à 8 000 mètres d'altitude et qui est l'ancêtre érodé de la Bretagne et de ses falaises escarpées. Où l'on se prend à rêver en survolant une région de lagunes aux eaux chaudes et peu profondes qui a donné naissance à Paris

ALEX HUGO JOUR DE COLÈRE



21h00

•3

Drôle d'ambiance à Lusagne, où Alex et Angelo apprennent la disparition du brigadier Leblanc, qui s'est soudainement volatilisé en ne laissant derrière lui qu'une étrange inscription sur l'étui de sa carte de police. Au même moment, deux adolescents sans histoire sont hospitalisés après avoir frôlé l'overdose avec une puissante drogue de synthèse qu'ils disent avoir trouvée, en pleine montagne, pendue aux arbres. Alors qu'Angelo suit la piste de Leblanc, Alex retrouve la drogue en pleine nature, sans savoir qu'il a pris de vitesse les gens chargés de la récupérer



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

PROPAGANDE, LES NOUVEAUX MANIPULATEURS



21h00

arte

Il y a quinze ans encore, on percevait les réseaux sociaux comme un ferment démocratique nouveau qui, en favorisant la diffusion de l'information et la communication horizontale entre citoyens, aiderait les peuples à briser leurs chaînes, de l'Europe orientale au monde arabe. L'histoire s'est écrite autrement : l'assaut sur le Capitole des partisans de Donald Trump, le règne chaotique de son homologue Jair Bolsonaro, les offensives ciblant les musulmans dans l'Inde de Narendra Modi ou le succès fulgurant des mots d'ordre racistes du leader de la Ligue italienne Matteo Salvini ont mis en évidence le pouvoir dévastateur à l'échelle planétaire des appels à la haine

JEAN-MICHEL OTHONIEL, ARTISTE ENCHANTEUR

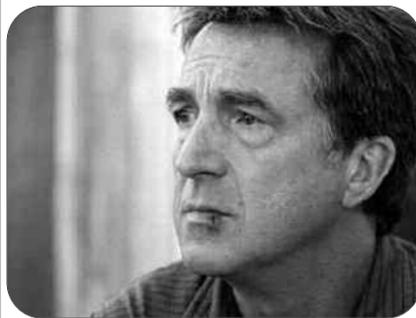


21h00

•4

Du dessin à la sculpture, de l'installation à la photographie et de l'écriture à la performance, Jean-Michel Othoniel a inventé un univers aux contours multiples. Sa dernière création signe peut-être plus qu'aucune autre sa présence dans le monde. L'oeuvre en construction est un ensemble de sculptures fontaines monumentales dépassant en taille et en superficie tous ses précédents travaux. L'installation, comme une calligraphie dans l'espace, fait face au Musée national du Qatar, à Doha, créé par l'architecte Jean Nouvel. Elle est le fruit d'un travail de plusieurs mois qui révèle le processus créatif de l'artiste

LES PETITS MOUCHOIRS



21h00

•6

Une bande de copains décide de partir, comme chaque année, en vacances au bord de la mer malgré le grave accident dont vient d'être victime l'un des leurs. Ce dernier est dans le coma, entre la vie et la mort, mais la vie, se disent-ils, doit continuer. Ils ne savent pas encore que cette tragédie va bouleverser leur existence, jusqu'à faire voler leurs certitudes en éclats. Ainsi leurs culpabilités et leurs amours vont ressortir complètement ébranlées de cette douloureuse épreuve. Tous vont enfin devoir lever les «petits mouchoirs» qu'ils ont posés sur leurs secrets et leurs mensonges

UNE FAMILLE EN OR



21h00

TF1

Devinez qui prend les commandes d'«Une famille en or»? C'est Camille Combal! Nouveau décor, nouvel animateur, nouvelles questions... La seule chose qui ne change pas, c'est le titre! Humour, magnétos sketches, questions parfois insolites, TF1 a choisi Camille et ses équipes pour repenser intégralement l'émission en collaboration avec Fremantle. Il recevra deux familles qui vont tout tenter pour repartir avec la Cagnotte! À la clé peut-être, 100 000 euros à gagner en tentant de deviner ce que les Français ont répondu aux questions «combalesques» de Camille

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:20
Dohr	12:36
Asr	15:55
Maghreb	18:30
Icha	19:48

ENTRETIEN À ADDIS-ABEBA ENTRE LAMAMRA ET MOUSSA FAKI

LA DÉCOLONISATION EN AFRIQUE AU COEUR DU DÉBAT

M. Lamamra est arrivé dimanche à Addis-Abeba, pour représenter le président de la République, Abdelmadjid Tebboune à la cérémonie d'installation du nouveau Gouvernement éthiopien", a indiqué le ministre des AE dans un communiqué. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a examiné avec le président de la Commission de l'Union africaine (UA) Moussa Faki Mahamat le rôle de l'Organisation africaine dans la résolution des crises et des conflits et la décolonisation dans le continent.

"J'ai eu une séance de travail avec le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki portant notamment sur le rôle de l'organisation dans la résolution des crises et conflits et la décolonisation dans le continent outre la relance des efforts de développement durable", a tweeté hier le chef de la diplomatie algérienne.

La rencontre a porté également sur "les défis communs auxquels sont confrontés l'action africaine commune et l'agenda de coopération et de complémentarité entre les États du continent", a-t-il ajouté.

Dans un autre tweet, M. Lamamra a



écrit que sa présence "à Addis-Abeba, pour représenter le président de la République à la cérémonie d'installation du nouveau Gouvernement éthiopien issu des dernières élections législatives, constituera une nouvelle opportunité pour tenir des rencontres avec les hautes autorités éthiopiennes et les responsables de la Commission de l'UA et des homologues sur les principales questions relatives à la paix, à la sécurité et au développement dans notre

continent". "La participation de l'Algérie à cet évènement intervient suite à une invitation officielle adressée par les hautes autorités éthiopiennes au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en consécration des relations bilatérales étroites et en concrétisation de la volonté commune des dirigeants des deux pays à établir une stratégie inclusive répondant aux aspirations des deux parties", a précisé le ministre des AE.

ALGÉRIE - SUISSE

LE LANCEMENT DE DEUX PROJETS DE GÉOTHERMIE ET D'HYDROÉLECTRICITÉ ÉVOQUÉ

Le lancement de deux projets dans les domaines de la géothermie et de l'hydroélectricité a été évoqué à Alger par le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Benattou Ziane, qui a reçu l'ambassadeur de Suisse en Algérie, Lukas Rosenkranz. Cette audience, tenue dimanche au siège du ministère "était l'occasion, d'une part, pour les deux parties de consolider la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Suisse dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables et, d'autre part, de lancer des projets concrets sur les thématiques discutés lors de la rencontre du 25 février 2021", indique un communiqué du ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, repris par l'agence officielle APS.

Tout en soutenant que "le ministère a fait évoluer son plan d'action dans le sens d'une meilleure visibilité et des

objectifs plus précis", l'ambassadeur suisse a proposé d'engager "immédiatement" deux projets dont le premier porte sur le développement de la géothermie surfacique, destinée à la production locale de chaleur et de froid. À ce propos, le diplomate suisse a indiqué que "la première rencontre entre experts suisses de l'Institution des sciences et technologie EPFL, qui est l'une des institutions les plus dynamiques d'Europe, et des acteurs algériens dans la géothermie (institutionnels, experts et bureaux d'études notamment) pourrait être organisée avant la fin de l'année en cours, afin de fixer plus en détail, les besoins et préparer la mise en place d'un projet pilote en Algérie", selon le communiqué. "Quant au second projet, il sera consacré à l'hydroélectricité avec la collaboration de l'IHA (International hydropower association), en particulier dans le domaine du stockage d'électri-

city par pompage et le développement et l'exploitation durables des projets hydroélectriques", ajoute le ministère. De son côté, M. Benattou, a signalé l'importance d'une "coopération tangible et porteuse d'une plus-value", et a confirmé "la disponibilité de son département pour engager dans les délais convenus les projets en question", tout en soulignant "l'importance de la coopération dans la formation pratique et la R&D appliquée pour la réussite et la pérennité des projets". Le ministre a par ailleurs informé l'ambassadeur du lancement "prochain" du projet d'appels d'offres à investisseurs pour la réalisation de centrales solaires d'une capacité totale de 1.000 MW, adressé aux investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers, d'autant plus que le Gouvernement algérien met en œuvre toutes les mesures nécessaires pour l'amélioration du climat des affaires, a noté la même source.

UN BUS DE L'ETUSA PREND FEU

Aucune victime déplorée

"Un bus de l'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a pris feu dimanche soir à l'intérieur du tunnel de Oued-Ouachayah à Alger, sans faire de victimes", a indiqué la Protection civile d'Alger. "Aux alentours de 20h, un bus de transport des voyageurs de l'Etusa a pris feu au niveau du tunnel de Oued-Ouchayah sans faire de blessés", a précisé à l'agence officielle APS le chargé de Communication à la direction de la Protection civile d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah. Des équipes de secours des unités de la Protection civile de Kouba, Aïn-Naâdja et El-Harrach, outre l'unité principale sont intervenues pour éteindre l'incendie, sécuriser le site et contribuer au rétablissement de la circulation routière.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE 4 décès et 126 nouveaux cas en 24 heures

"Cent vingt-six (126) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 91 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie", a annoncé hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 230.915, dont 126 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 5.826 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 139.710. "Par ailleurs, 16 patients sont actuellement en soins intensifs", ajoute la même source. En outre, 27 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 17 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 4 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.